

Compte-Rendu du Conseil d'école 05/03/2024

Début du conseil 18h, fin du conseil 20h – Salle motricité école maternelle

Personnes présentes

Représentants mairie : MR BONNET (Maire), MME LE BARRILLEC (élue aux affaires scolaires), MR BOSSEZ (responsable service scolaire), MME IBOUD (secrétaire service scolaire), MME LAUZIER (responsable ATSEM), MME BITEUR (responsable périscolaire Chavannes).

Enseignants : MME LERALE (Directrice), MME BOUCHET-VIRETTE, MME HAHN, MME LESBROS, MME MARTIN-METENIER, MME VACHON.

Délégués de parents d'élèves : MME BATICLE, MME SOTTOMANO, MR JAVEY, MME LAMBERT, MR RETROUVEY et MME ZAMBELLI

Secrétaire de séance : MR RETROUVEY

MME l'Inspectrice est excusée.

Présentation/ bilan des activités en lien avec le projet d'école des périodes 3 et prévisionnel 4

-Activités sportives :

En P3, dans le cadre de leur parcours sportif les GS ont participé à une journée raquettes, ils se sont également rendus au gymnase du Pré de l'eau pour un cycle danse et jeux d'opposition.

En P4, ils feront plusieurs séances de préparation au courseton sur les terrains de l'ASPTT avec qui nous avons signé une convention.

-Activités culturelles :

En P3 et P4, dans le cadre du parcours culturel des élèves, les classes décroissent pour que les élèves se rendent au Musée de Grenoble pour des animations.

♦PS : Formes et couleurs

♦MS : la sculpture dans tous ses états

♦GS : Ateliers pour les GS sur Monet et Miro

Le maintien des ateliers du Musée de Grenoble dans le Parcours culturel pour l'année prochaine est incertain. En effet, les réservations sont maintenant soumises à l'IPS (Indice de position sociale) des écoles. L'IPS est calculé notamment sur la base de la profession des parents. Comme cet indice est élevé pour notre école, nous serons les derniers à postuler sur ces ateliers, nous avons donc peu de chance de maintenir le parcours actuel.

Les classes de PSMS bénéficieront sur cette période de moments de lecture avec Mme Müller, bénévole de l'association *Lire et Faire Lire* avec qui nous avons une convention.

Toutes les classes ont bénéficié de leur 2^{ème} animation à la médiathèque de Montbonnot : les PSMS ont fait des lectures bruitées (+ Kamishibai) sur le thème de la forêt (en lien avec le projet annuel)

Les livres du Prix des Incorruptibles ont été lus aux GS lors de cette animation. Ils devront voter pour leur livre préféré.

Dans le cadre du Projet départemental Ecole et Cinéma, en P3 toutes les classes ont visionné une série de films d'animation intitulée *A table !*

En P4, les GS iront voir leur 2^{ème} film *Ponyo sur la falaise*.

Une exposition de peintures aura lieu prochainement à la Maison des arts de Montbonnot, l'artiste Mme Chavand proposera un atelier aux GS de l'école.

Les séances de poterie pour les PS avec Mme Ximenez, initialement prévues en P3, auront lieu en P4, par petits groupes de 5-6 enfants.

Dans la cadre de la semaine du jardinage à l'école, une des classes de GS bénéficiera d'une activité organisée par Paquet Jardin (une seule classe par école possible)

Cette année la subvention intervenant extérieur de la Mairie nous permettra de participer à 9 séances de chants et d'expression corporelle qui seront menées par Xavier Contucci sur le thème de la période 4 : les milieux aquatiques/le cycle de l'eau. Ces séances auront lieu tous les jeudis de cette période et se finaliseront par un petit spectacle lors de la fête des écoles de Montbonnot.

Toute l'école fêtera le carnaval le vendredi 22 mars. A cette occasion, Pierre Castellan viendra animer un mini-bal.

-Activités en lien avec *Explorer le Monde*

Les GS feront un atelier de programmation avec l'aide de l'INRIA.

En lien avec le thème de la période 3, la «Ville »: La compagnie Ebullarium interviendra sur deux ateliers pour l'ensemble des classes : une animation *Chantier* aura lieu le 11 et 12 mars (la Mairie fournit le sable nécessaire à cette animation), et le 25 et 26 mars prochain, une animation *Ville infinie*, où les enfants construiront une ville éclairée.

- APC, panel PS : A chaque période, des groupes d'élèves de MS et GS sont pris en charge pour 30 minutes de soutien sur une compétence précise.

Par ailleurs, nous avons été recontactés dans le cadre du dispositif PANEL d'évaluations. Si nous sommes tirés au sort, les enseignantes seront amenées à évaluer ces enfants qui étaient rentrés, avec l'accord des parents, dans ce dispositif en PS.

- Santé :

Les visites médicales de la PMI concernent désormais les élèves de PS. Cette action menée par le département permet le dépistage de différents troubles (vue, ouïe, orthophonie). Les enfants sont vus par l'infirmière PMI et /ou le médecin de PMI. Les parents se voient recevoir une fiche bilan et éventuellement des ordonnances dans leur carnet de santé. Elles terminent leurs visites en mars.

Le médecin scolaire et/ou l'infirmière scolaire de secteur viendront faire la visite médicale des GS courant mars/avril. Le bilan pratiqué à l'école est un bilan standard biométrique (évaluation phono, grapho ...par rapport aux attendus de la tranche d'âge). Ce bilan peut notamment permettre d'orienter la famille vers des consultations d'orthophonie, psychomotricité, etc.

Il est précisé, qu'il ne s'agit pas d'un examen clinique approfondi (pas de déshabillage de l'enfant). Les parents ne peuvent pas être présents pour des raisons de secret médical car 2 enfants sont évalués dans la même pièce de façon concomitante par deux professionnels de santé. Si les parents veulent être présents, il est nécessaire de prendre rdv au centre de Crolles.

- Prévisionnel rentrée 2023-2024

54 PS, 53 MS, 62 GS, soit 169 élèves

Les classes de GS sont maintenant limitées à 24, ce qui ne sera pas possible l'année prochaine sans surcharger les niveaux de PS et MS. En effet, avec 3 classes de GS a moins de 24 élèves, les autres classes devront avoir entre 32 et 34 élèves (une ouverture de classe supplémentaire ne pouvant avoir lieu que si les effectifs dépassent 32 de moyenne sur l'ensemble des classes de l'école.

Après échanges avec l'inspectrice, les 3 directeurs d'école et la Mairie, la décision a été prise de faire basculer des GS en école élémentaire.

Nous ne connaissons pas actuellement les conditions de mise en œuvre ni les modalités de cette organisation. Dès que le projet sera validé par toutes les instances, les parents délégués seront réunis pour une présentation de l'organisation retenue.

- Questions diverses :

1. Les parents délégués ont souhaité poursuivre la discussion avec la mairie sur la question de la gestion de la température dans les locaux de l'école en cas de fortes chaleurs (mesures prévues lors des fortes chaleurs, calendrier, coût).

Lors de ce deuxième conseil 2023-2024, la mairie s'oriente vers l'achat de 3 rafraichisseurs d'air fixe pour l'ensemble de l'école. Ces rafraichisseurs seraient installés dans 3 des 6 salles problématiques de l'école début mai 2024. La décision sur ce sujet devrait intervenir lors de la commission scolaire la semaine prochaine. Lors de la fermeture de l'école, les rafraichisseurs seraient démontés pour être installés dans le gymnase/salle polyvalente du pré de l'eau (pour lequel un besoin de rafraichisseur a également été identifié). Cette solution offrirait une solution partiellement satisfaisante pour l'école et les salles choisies. Les parents délégués ont également proposé des solutions alternatives qui pourraient intéresser la mairie afin de tenter de régler le problème :

- Générer de l'ombre à l'aide de voiles d'ombrages extérieurs (installation d'un mât et d'encrage)
- Génération d'ombre à l'aide d'arbres en pots qui puissent être réutilisés pour la future école
- Refaire la peinture du toit de l'école pour une solution réduisant la retenue de la chaleur (peinture blanche spécifique)

Ces solutions seront étudiées et des devis demandés pour connaître le coût de ces solutions.

2. Dans un mail envoyé peu avant le conseil, les parents délégués ont signifié leur inquiétude concernant le nouveau système de gestion du portail du périscolaire mis en place à l'automne 2023. La Mairie a fait ses réponses dans un mail retour dont voici quelques extraits :

. Plusieurs parents font état que le portail reste parfois non verrouillé, sans surveillance, alors même que des enfants sont présents dans la cour.

Les enfants étant nombreux, certains pourraient échapper à la vigilance des animateurs et sortir de l'enceinte de l'école sans qu'un adulte le remarque. Avec cette nouvelle gestion, la problématique des intrusions est également soulevée puisque les entrées ne sont plus contrôlées. Dans ce contexte, comment la sécurité des enfants est-elle assurée, à la fois vis-à-vis de fuites potentielles, mais aussi vis-à-vis d'intrusions malveillantes potentielles ?

Le portail extérieur est fermé jusqu'à 17h30, durant ce temps 2 agents périscolaires sont là pour encadrer les enfants qui jouent dans la cour, l'accès se fait par badge.

A 17h30, le portail est programmé pour s'ouvrir ; les enfants sont alors rentrés dans les bâtiments (école et algéco).

Lorsqu'il faisait beau, il est arrivé qu'un groupe d'enfant reste dans la cour en jeux libres plus longtemps sous la surveillance des animateurs ; cependant nous comprenons que cela inquiète les parents, de ce fait consigne a été donnée à l'équipe pour que toutes les activités se déroulent à l'intérieur des bâtiments dès l'ouverture du portail.

De 17h30 à 18h30, les parents se présentent devant la porte sous le préau pour récupérer leur enfant. Un animateur est constamment placé devant la porte pour accueillir les parents et de ce fait surveillent aussi les enfants qui tenteraient de partir ; le bouton d'ouverture est placé à hauteur réglementaire, hormis certains enfants de grande section il n'est pas possible d'appuyer sur l'ouvre porte sans chaise ou tabouret. Pour l'algéco, les agents périscolaires sont là pour sécuriser le groupe d'enfants et les parents.

De 16h20 à 17h30, l'accès est contrôlé au portail, de 17h30 à 18h30 l'accès est contrôlé à la porte de l'algéco et à la porte du hall de l'école. A partir du moment où tous les enfants sont dans les bâtiments scolaires fermés, le plan Vigipirate est respecté.

Quels sont les moyens dont vous disposez afin de diffuser l'information aux parents lors d'un changement de la gestion de l'accueil périscolaire ?

Les moyens actuels pour communiquer avec les familles sont : les échanges en direct avec les familles, un affichage, la distribution d'un flyer et mail via l'espace famille. En fonction du degré d'information, l'un ou l'autre sera utilisé.

Pouvez-vous nous présenter le système mis en place afin de connaître la localisation de chaque enfant et ce, à chaque instant ?

Les lieux d'activités sont identifiés, mais l'organisation actuelle permet aux enfants de naviguer entre les activités. Ils se lassent très vite et ce système est justement mis en place pour éviter cela. Une liste des enfants dans l'algéco est établie, par contre dans l'enceinte de l'école, ce n'est pas le cas car il est techniquement très compliqué de pointer/dépointer les enfants à chaque fois à chaque activité, cela mobilise les agents qui s'occupent du groupe. Pour finir, dès que les températures extérieures nous le permettrons nous reviendrons au système de base à savoir : l'accès à l'école se fera uniquement par le portail avec badgeage d'un agent périscolaire.

Par ailleurs, en cas de dysfonctionnement ou problématique rencontré lors du périscolaire, notamment concernant des problèmes de sécurité ou de surveillance des enfants, le service périscolaire invite les parents à en référer immédiatement à la référente du périscolaire sur place, Mme Biteur, afin que les raisons du dysfonctionnement soient plus facilement identifiées et corrigées (toujours plus compliqué a posteriori)

- 3. Nous avons également évoqué avec l'école l'idée de faire la promotion du pédibus. Il a été proposé de refaire une campagne de promotion et possiblement une semaine événement sur les mobilités douces.*